Compte-rendu du conseil de l'E.E.Pu. L'Auditoire du Mardi 5 novembre 2019

Enseignants : Mme NOURRY, Mme BEASSE, M. FOUGLE, Mme FIANCET, Mme MOREAU, Mme FOUCARD, Mme BODIN, M. LESSARD, Mme GOURMELON, M. HUGUES, Mme MARTIN, Mme JUSSIENNE, Mme GOHIN et Mme CLESSE.

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme SCHINDLER Christelle, M. TORTRAT Florent, Mme MAINE Marie-Laure, Mme BENAHMIDA Najia, M. VIOT Emmanuel et Mme PACHEU Virginie.
Représentants des parents d'élèves suppléants : Mme PICOT Sophie.

Adjointe Enfance-Jeunesse-Vie scolaire : Mme BONNIOU.
Conseiller Enfance-Jeunesse-Vie scolaire : M. GILLES.
Responsable service enfance : M. RUBAUD.

MAIRE : M. BONNIN.

Personnes excusées :
IEN : M. LETORT.

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme ALLARD Stéphanie, Mme LEFAUCHEUR Fanny, M. CLOCHET Thibaut, Mme GAUDIN Aurélie M. FORTIN Vincent et Mme GESLIN Florence.
Représentants des parents d'élèves suppléants : Mme DAVAL Stéphanie et Mme LOGNON Aurélie.

La séance du conseil s'ouvre à 18h15 et se termine à 20h15.
Les secrétaires de séance sont : Mme SCHINDLER (pour les parents d'élèves) Mme FIANCET (pour les enseignants).

---

1) Le point sur la rentrée :

> Effectifs :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TTL
66	55	67	58	70	316

En attente de 2 arrivées.

Effectifs de l'année précédente : 309 élèves (en sept 2018).
Prévisions faites le 23 novembre 2018 : 316 élèves.

> Organisation pédagogique :

CP	CP	CP/CE1	CE1	CE1	CE2	
Solenn + 1	Catherine	Jérôme	Karen	Marjorie	Françoise	
25	25	16 / 8 / 24	25	22	27	316

CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM1/CM2	CM1/CM2	CM1/CM2
Thomas	Hugues + 1	Nathalie	Nancy	Klervia	Céline
27	12 / 15 / 27	13 / 15 / 28	10 / 19 / 29	10 / 19 / 29	11 / 17 / 28

Chaque professeur enseigne l'anglais dans sa classe, du CP au CM2.

Des échanges de services se font pour l'allemand qui est enseigné en CM1 et CM2:

X Entre les 4 classes de CM1/CM2 : Mme CLESSE enseigne l'allemand aux quatre groupes, Mme MARTIN, l'histoire, Mme JUSSIENNE la géographie et Mme GOHIN les sciences.

X Céline CLESSE enseigne l'allemand dans la classe de M. THOMAS pendant que M. THOMAS prend en charge l'anglais avec les CM1/CM2.

Les Activités pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées sur différents temps le midi ou l'après-midi.
Chaque enseignant communique son créneau aux parents des enfants concernés.

> Les évaluations CP et CE1 :

À la rentrée 2019, des évaluations nationales ont été mises en place pour apprécier les acquisitions et les besoins de tous les enfants de CP et de CE1.

Ce dispositif permet de donner au professeur des repères concernant les connaissances et compétences à renforcer dans deux domaines, le français et les mathématiques. Il s'agit d'accompagner l'élève au mieux vers les acquisitions prévues en CP et CE1.

Au CP :

X en français, selon trois domaines : la connaissance des lettres, la connaissance des sons et la compréhension du langage oral ;

X en mathématiques, selon quatre domaines : l'écriture des nombres, la compréhension des nombres, la résolution de problèmes et la géométrie.

AU CE1 :

X en français, selon quatre domaines : la compréhension à l'oral, la compréhension des textes à l'écrit, la lecture à voix haute et l'orthographe ;

X en mathématiques, selon quatre domaines : la connaissance des nombres et le calcul jusqu'à 100, la résolution de problèmes et la géométrie.

Les évaluations CP/CE1 ont été passées pendant la deuxième quinzaine du mois de septembre.
Ce sont des évaluations nationales.
Les livrets ont été édités et distribués par l'éducation nationale.

D'autres évaluations CP auront lieu en janvier 2020.

> Les évaluations CE2:

Les évaluations CE2 ont été passées pendant la deuxième quinzaine du mois de septembre.
Ce sont, cette année encore, des évaluations de circonscription. Notre inspecteur a souhaité les conserver une année supplémentaire pour pourvoir faire un comparatif avec celles des années précédentes.

Les livrets sont proposés par notre inspection.
Ces évaluations permettent de mettre en évidence les élèves en difficultés.
Les résultats ont été remontés à notre inspection.

2) Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école.

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme SCHINDLER Christelle, M. TORTRAT Florent, Mme ALLARD Stéphanie, Mme LEFAUCHEUR Fanny, Mme MAINE Marie-Laure, Mme BENAHMIDA Najia, M. VIOT Emmanuel, M. CLOCHET Thibaut, Mme GAUDIN Aurélie, Mme PACHEU Virginie, M. FORTIN Vincent et Mme GESLIN Florence.

Représentants des parents d'élèves suppléants : Mme DAVAL Stéphanie, Mme LOGNON Aurélie et Mme PICOT Sophie.

Nombre d'inscrits : 487
Nombre de votants : 156
Taux de participation : 32,03% (contre 36.68% en 2018/2019 et 32.28% l'année 2017/2018).

> Rappel du rôle du conseil d'école :

En sont membres:

- le directeur de l'école, qui en est également le président,
- les maîtres de chaque classe de l'école, y compris ceux exerçant à mi-temps ou complétant une décharge de service,
- les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions,
- les représentants des parents d'élèves élus (en nombre égal à celui des classes de l'école),
- le maire,
- le conseiller municipal chargé des affaires scolaires,
- le délégué départemental de l'Education nationale,
- un des membres du réseau d'aide psychopédagogique intervenant dans l'école,
- l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription, membre de droit.

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- est associé à l'élaboration du projet d'école : il donne à ce titre toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant la vie de l'école, notamment :
    - l'utilisation des moyens alloués à l'école,
    - les conditions d'intégration des enfants handicapés,
    - les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement,
    - les activités périscolaires,
    - la restauration scolaire,
    - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
    - l'hygiène scolaire,
    - l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école (à ce titre, il est consulté par le maire).
    - donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles,
    - statue sur proposition de l'équipe pédagogique en ce qui concerne la partie pédagogique du projet.

Nous rappelons que seuls les parents titulaires, ou les suppléants remplaçant un titulaire absent, peuvent s'exprimer si un vote est nécessaire lors du conseil d'école.

> Relations parents élus / parents d'élèves :

Les parents peuvent contacter les parents élus sur l'adresse mail :

fcpeauditoire@gmail.com

> Organisation des élections:

Une partie des parents qui se sont présentés ainsi que Mme FIANCET, directrice et Mme GOURMELON, enseignante, ont pris en charge l'organisation des élections (la mise sous enveloppe, la présence au bureau de vote).

Cette tâche reste contraignante, il serait bien que plus de personnes puissent prendre part à la mise sous enveloppe.

Les parents élus ont également décidé de l'ordre des noms sur le bulletin (le rôle de titulaire ou remplaçant étant lié à cet ordre). A savoir : en premier les membres du bureau, puis les autres représentants des parents d'élèves suivant l'ordre selon lequel ils se sont inscrits sur la feuille de signatures.

La circulaire 2019-2020 propose :

Dans le cadre du plan de simplification engagé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, des mesures règlementaires de simplification du fonctionnement du conseil d'école ont été prises :

- Après consultation du conseil d'école, les directeurs d'école décideront d'organiser les votes à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance.
- Le tirage au sort de désignation des parents d'élèves volontaires dans le cas où aucun représentant des parents n'a été élu ou si leur nombre est inférieur au nombre de sièges à pourvoir, sera organisé par le directeur d'école.
- Allongement à un mois du délai de convocation maximal du conseil d'école pour sa première séance suite aux élections (au lieu de 15 jours).

→ L'ensemble des personnes présentes au conseil d'école est favorable à l'organisation des votes exclusivement par correspondance.

> Dates des deux autres conseils:

Le 2ème conseil d'école se déroulera le jeudi 5 mars 2020 à 18h15.

Le 3ème conseil devait avoir lieu le mardi 2 juin 2020 à 18h15.

3) Vote du règlement intérieur.

Le règlement intérieur a été transmis préalablement aux parents élus et aux élus afin qu'ils puissent le consulter et l'annoter avant le conseil. C'est un règlement qui suit le règlement départemental.

Le règlement a été adopté à l'unanimité après les modifications suivantes :

Paragraphe 2.2 : Il est demandé aux familles de ne pas laisser les enfants venir à l'école avec des objets de valeur (bijoux, jeux…) ou d'équipements personnels dont l'utilisation est interdite à l'école comme notamment le téléphone portable (ou objet connecté) ainsi qu'avec des objets d'un maniement dangereux (couteaux, cutters…).

➔ *Modifié en : Il est demandé aux familles de ne pas laisser les enfants venir à l'école avec des objets de valeur (bijoux, jeux…) ou d'équipements personnels dont l'utilisation n'est pas autorisée à l'école comme notamment le téléphone portable (ou objet connecté)*
L'introduction d'objets d'un maniement dangereux (couteaux, cutters…) est, également, strictement interdite.

Il sera disponible notamment sur le panneau d'affichage dans le hall de l'école et sur

le site : *www.**ecole**-elementaire-**auditoire**-chartres.ac-rennes.fr*

Il sera distribué à tous les parents avec un mot à signer pour confirmer la bonne prise en compte du règlement.

4) Présentation du PPMS (Plan particulier de Mise en Sûreté)

Deux exercices PPMS doivent être réalisés dans l'année, dont au moins un sur les risques d'attentat.

L'école est en restructuration. Le PPMS doit être mis à jour. M. GAUBERT le conseiller de prévention départemental et M. BOUVIER, directeur associé, seront sollicités afin de valider le nouveau PPMS.

Le système d'alerte sera mis en service à la fin des travaux du bâtiment B.

Nous attendons donc la fin des travaux pour effectuer l'exercice afin de tester le PPMS dans les vraies conditions : d'alerte et de bâtiments.

Cet échéancier a été validé par monsieur l'Inspecteur.

5) Travaux à l'école l'Auditoire.

Le bâtiment A a été livré comme prévu en juillet 2019. Les travaux se poursuivent pour le bâtiment B.
La rénovation devait être terminée en janvier.
Il y aura vraisemblablement un peu de retard dans la livraison du bâtiment B.

Remarques par rapport aux travaux déjà engagés :

X Nous souhaitions remercier le personnel municipal pour leur mobilisation.

X Nous avons remarqué que les personnes responsables du ménage étaient peu nombreuses avant la rentrée. Ces dernières ont donc été soumises à une charge de travail très importante. Il serait bien d'anticiper cela pour le déménagement futur.

X Les préfabriqués installés sont plutôt agréables mais très bruyants avec les travaux à côté.

X Le visiophone fonctionne maintenant, les parents sont donc invités en cas de retard ou de rendez-vous à se présenter au niveau de l'entrée principale de l'école.

X Bâtiment A : la casquette n'empêche pas la luminosité en classe. Du coup nous sommes obligés de mettre les rideaux et sommes dans le noir une partie de la journée.

X Les enseignants ont donné beaucoup de leur temps, bénévolement. Ils souhaitent préciser que les petits travaux demandés n'étaient pas réclamés pour leur confort mais bien pour permettre une rentrée dans les meilleures conditions pour les enfants.

Mme BONNIOU nous informe qu'une structure sera bien remise en place dans la cour du bas.

6) Projet d'école et actions pédagogiques 2019-2020.

X Les projets :

O Projets musique en CP/CE1/CE2:

Sur le thème : Mise en musique de l'album, le magicien des couleurs, création d'un CD, pour les CP, CE1 et CE2. Jonathan FOUCHET intervint auprès des 7 classes le jeudi toute la journée, tous les 15 jours.

O « Orchestre à l'école » :

28 élèves de CE2 ont pu bénéficier d'une initiation à la pratique d'un instrument l'année dernière.
La cohorte poursuit son aventure tous les lundis de 13h à 15h. Les élèves concernés sont répartis sur 2 classes : les CM1 de la classe de CE2/CM1de M. THOMAS et les CM1 de la classe de CM1/CM2 de Mme MARTIN. M. LESSARD prend en charge le groupe « instrument ».

Le spectacle de présentation aura lieu mardi 10 décembre.

O Le cross solidaire a eu lieu le mardi 15 octobre :

Les CP et CE1 ont couru 3 min.
Les CE2, CM1 et CM2 : 3, 6, 9, 12 ou 15 minutes.

Tous les parents ont été invités également à courir ou à encourager.

Cette action se déroule en partenariat avec l'association TERIA.
(En 1981, au Collège de Fontenay, naît le Club Sans Frontières qui anime partenariats et échanges avec des écoles africaines. En 2001, à l'initiative d'anciens élèves une association appelée « Teria » (amitié en langue bambara) est créée. Conjointement, une association jumelle se monte dans le village de Tendeli. Désormais Teria-Chartres et Teria-Tendeli vont travailler en étroite collaboration).

Les bénévoles de l'association viendront se présenter aux classes de CP lors de la période 2. Ils montreront également aux élèves de toute l'école le fonctionnement de la pompe à eau qui sera installée en Afrique à l'issue des actions mises en place en France.

O Les rencontres sportives USEP : orientation, lutte, athlétisme, vélo... pour les élèves de CP et de CE1.

O Les spectacles du pôle sud :

"Piletta Remix ": le 21 janvier 2020 10h : pour les classes de CM1/CM2 et la classe de CE2/CM1
"Cendrillon" : le 14 février 2020 9h30: pour les classes de CP et CP/CE1.
"Blanche Neige" : le 14 février 2020 14h30: pour les classes de CE2, 15h30 pour les CE1.

O Le fleurissement, le vendredi 12 juin:

Les élèves de CM1/CM2 sont engagés sur le projet sur le thème cette année de : « Formes et transparences végétales ».

O Chaque période un moment convivial :

Nous avons organisé « La grande lessive » le 17 octobre 2019 sur le thème de : « Paysages du bord de Terre à l'instant T »

En raison des conditions météorologiques et afin de protéger les œuvres des enfants, elles ont dû être retirées avant la fin de l'exposition.

Nous rappelons que ces moments demandent une organisation importante et chronophage. Nous essayons toujours de faire au mieux. Il se peut que tout ne soit pas parfait. Mais l'important est d'impulser une dynamique positive sur l'école.

Pour les périodes suivantes plusieurs idées : un marché solidaire, le carnaval, des olympiades, une semaine des poètes…

O Retour sur le festival « j'agis sur la planète ».

L'organisation de la journée s'est beaucoup mieux déroulée.

Cependant :
Certaines classes n'ont pas pu faire les ateliers demandés. La moitié d'une classe a pu faire un atelier et pas l'autre.
Certains ateliers ne sont pas forcément adaptés aux différents niveaux de classe.

Nous nous interrogeons sur le fait que ces ateliers sont gratuits pour les enfants le week end et payants pour les élèves de l'école ?

O Projet « Légo » :

X L'association des parents d'élèves organise une action autour des légos. Elle se déroulera en deux temps. Sur un week-end (7 et 8 mars 2020) pour toute la population et pour les écoles sur deux journées (16 et 17 janvier) durant lesquelles des ateliers de création en briques Légo seront proposés aux élèves par groupe classe.

Ces journées sont financées par l'association des parents d'élèves et par l'école par le biais des budgets mairie (moitié/moitié).

7) Questions proposées par les représentants des parents d'élèves

X Serait-il possible d'ouvrir les portes le matin à 8h20?

➔ Les portes sont ouvertes à 8h20. Il se peut que quelquefois il y ait du retard. Nous allons faire attention.

X Les enfants ont fait des retours aux parents sur l'alerte qui a été faite auprès d'eux par les enseignants sur le cas où il serait abordé par un homme dans la rue. Serait-il possible de prévenir les parents quand ce type de situation se présente ?

➔ Cette information était informelle (aucune autorité ne l'a relayée). Beaucoup d'enfants en parlaient déjà dans la cour. Nous avons voulu être prudents en rappelant aux enfants de façon générale le comportement à adopter si une personne les abordait dans la rue.

X Des parents trouvent que certains enfants sont irrespectueux et n'auraient pas leur place en classe. Les classes sont parfois trop bruyantes. Que faire ?

➔ Il y a effectivement des enfants remuants en classe. Nos règlements d'école et de classe permettent de réguler ces comportements. Nous souhaitons rappeler que cela ne peut se faire qu'en partenariat avec les parents. De plus l'école étant inclusive certains comportements peuvent relever d'un trouble. Il est important alors de sensibiliser les enfants à l'acceptation de la différence.

X Les parents souhaiteraient qu'il y ait plus de prêt de jeux entre les classes pendant les temps de récréation ?

➔ Des commandes de matériel de sport pour le temps de récréation ont été faites. Ce matériel est disponible pour toutes les classes.

X Certains parents se plaignent que la présentation effectuée le jour de la rentrée est inaudible (trop de bruit selon eux). Ils souhaiteraient que ce point soit amélioré.

➔ Nous y avons déjà réfléchi et ne voyons pas comment avec le matériel prêté nous pourrions faire autrement.
Nous invitons les parents à se rapprocher des enceintes lors de la présentation et restons ouverts à des suggestions.

Cantine :

Certains parents souhaiteraient la mise en place de repas de substitution végétariens.

➔ La solution serait effectivement de mettre en place un repas végétarien qui laisserait ainsi la possibilité aux enfants de choisir entre le repas classique ou le repas végétarien. Toutefois au regard de l'effectif en personnel de restauration, de la configuration des locaux, de notre fonctionnement avec service à table et bien sûr de l'augmentation des effectifs des enfants qui nous contraint à fonctionner en 2 services, cette possibilité ne peut être mise en place actuellement.

Les enfants se plaignent des cris des animateurs à la cantine mais aussi du bruit.

➔ Les animateurs trouvent pourtant que l'ambiance est plus sereine. Il y a une volonté municipale d'harmoniser les pratiques des équipes encadrantes du temps méridien. Pour cela un groupe de travail est mis en place.

Des retours sur le fait que les repas sont de moins en moins bons et qu'ils sont peu variés. Des retours selon lesquels les gouters sont insuffisants. Des enfants se plaignent du manque de temps pour manger.

➔ Les enfants ont environ 40 minutes pour manger.
L'élaboration des menus fait l'objet d'échanges entre le responsable du syndicat de la restauration et une diététicienne.
Les goûters proposés sont variés et cohérents en quantité par rapport aux apports journaliers attendus.

Des retours sur la mauvaise odeur du composteur.

➔ La présence d'odeurs, qui peuvent parfois déranger certains enfants est l'occasion d'échanger avec eux sur l'intérêt du compostage et expliquer la démarche.

Périscolaire

Des parents souhaiteraient que les animateurs du périscolaire soient présentés le jour de la rentrée,

➔ Cela sera proposé pour la rentrée prochaine.

Des parents souhaiteraient qu'il y ait un décalage de 15 mn d'écart entre les 2 écoles.

➔ Ce 1/4h existe déjà pour le temps du midi (horaires différents) et pour le soir : les enfants concernés ne sont conduits au périscolaire qu'à partir de 16h45.

Des parents souhaiteraient plus d'activités pendant les temps du périscolaire (sport, jeux, langue des signes, bricolage…)

➔ Durant les travaux du périscolaire, les espaces étaient réduits. Depuis la rentrée des vacances de novembre, plusieurs ateliers sont proposés aux enfants sur le temps du midi.

Des parents ont signalé une absence de surveillance pendant les temps périscolaires.

➔ Les équipes sont attentives à la sécurité physique et affective des enfants accueillis.

Demande de la mise en place d'une étude surveillée le soir.

➔ Dans le cadre du PEL, il a été convenu de mettre en place une étude dirigée. Un questionnaire sera adressé aux parents avant les vacances de noël, afin de cibler au mieux les besoins. L'étude sera mise en place en janvier 2020.

Locaux

Constat qu'il existe trop de bruit à proximité des préfabriqués et qu'il y a peu de place dans les classes en préfabriqué

➔ Les préfabriqués sont de taille correcte. Le bruit était occasionné essentiellement par la construction de la cage d'ascenseur, celle-ci étant terminée les bruits vont être moindres.

Constat qu'il manque les salles pour faire les devoirs.

➔ Le périscolaire a récupéré toutes les salles dont il dispose habituellement. La salle de devoirs est de nouveau utilisée.

L'accessibilité aux toilettes pose question pour des parents.

➔ Le nombre des toilettes dans le bâtiment où se trouvent les CP est effectivement insuffisant pendant le temps des travaux mais le flux des enfants est régulé. Des toilettes étaient par ailleurs bouchées, ce problème a été résolu.
La porte des toilettes était abîmée, elle a été réparée.

Demande de porte-manteaux dans la cour.

➔ Cela devra être vu lors de la préparation budgétaire 2020.

Demande de mise en place de jeux dans la cour.

➔ L'enveloppe a été votée. Annabelle Gouin (responsable du service Espaces Urbains) est en train d'étudier plusieurs propositions. Celles-ci seront proposées aux parents /enseignants/équipe périscolaire / élus afin d'en valider une.